



JUSTICE SOCIALE
TRAVAIL DÉCENT

Le PM, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute a présidé hier, au nom du chef de l'Etat, la cérémonie de lancement national des activités du 100e anniversaire de l'organisme onusien 100 ans d'existence et présente au Cameroun depuis 52 ans.

L'Organisation internationale du Travail (OIT), institution spécialisée des Nations unies pour le monde du travail, entretient une coopération étroite et historique avec le Cameroun. La célébration de son 100e anniversaire a donc un caractère particulier.

En effet, au nom du chef de l'Etat, le Premier ministre, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, a présidé la cérémonie de lancement national des activités du centenaire de l'OIT. C'était hier à Yaoundé, en présence du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Grégoire Owona, du directeur du Bureau du BIT pour la sous-région Afrique centrale, et des leaders syndicaux.

Dans son discours de lancement, Joseph Dion Ngute a présenté l'OIT comme le régulateur qui, depuis sa création et conformément à ses missions, a joué un rôle important dans la promotion de la justice sociale. Elle s'est impliquée dans la conception des stratégies pour un travail décent à travers le monde et au Cameroun.

Par une concertation permanente entre le gouvernement et l'OIT, les ressorts du dialogue

social constant et permanent à tous les niveaux. Dans un monde du travail en pleine mutation, avec notamment l'influence des nouvelles technologies, Joseph Dion Ngute a réitéré la détermination des pouvoirs publics à aller vers de nouveaux horizons de coopération « avec optimisme et détermination ».

Cette coopération, s'est réjouie le directeur du Bureau du BIT, est féconde et fructueuse, grâce aux facilités créées par le gouvernement et les partenaires sociaux, pour la bonne conduite de leurs activités.

Le Cameroun a déjà ratifié une cinquantaine des conventions de l'OIT et plusieurs programmes et projets phares ont été réalisés dans le cadre de cette coopération. Des mécanismes qui visent, entre autres, le respect des principes des droits fondamentaux au travail ; l'abolition du travail des enfants ; l'éducation concernant le VIH/SIDA sur les lieux de travail ; la mise en œuvre du Programme pays pour le travail décent.

Le BIT apporte également un appui au ministère du Travail et la Sécurité sociale, en vue du renforcement des capacités des acteurs du monde du travail, à travers l'octroi des bourses, la réalisation d'études, l'élaboration des stratégies pour l'amélioration des conditions de travail. Cet idéal, a indiqué Rose Ndjie She, secrétaire générale de l'Union des syndicats libres du Cameroun, représentant des travailleurs, passe par l'implémentation d'un dialogue social franc.

Elle a donc plaidé pour la revalorisation des prestations sociales, la révision du Code de travail, un meilleur respect de la liberté syndicale et la subvention du mouvement syndical, entre autres adresses. Le thème retenu pour ce centenaire est : « Faire progresser la justice sociale, promouvoir le travail décent ».

Cameroon Tribune
